

RAPPORT D'ACTIVITE 2020

Les travaux de l'ERP ont été suspendus à plusieurs reprises en raison de la crise sanitaire. La plupart des activités prévues au deuxième et au troisième trimestre ont dû être reportées à l'automne. Dans cette dernière période de l'année, les différentes réunions se sont déroulées en visioconférence, notamment grâce à la mise à disposition par l'URIOPSS ARA, de sa salle de réunion disposant d'un matériel très performant. Dans ce contexte, à la différence des années précédentes, nous n'avons pas eu de nouvelles adhésions à l'ERP.

Activité du Comité technique et scientifique

Animé par le délégué général, le CTS comprend une vingtaine de membres. Il a été en partie renouvelé en 2019. Il ne s'est réuni que deux fois, les 12.03 et 29.09.2020. Avec un ordre du jour moins chargé, le comité a pu retrouver un peu de sérénité. L'essentiel des échanges a porté sur la programmation des activités, les recherches et études en cours, les projets, de façon à maintenir le cap tout en s'adaptant à la réglementation sanitaire. En ce qui concerne PACAC, la programmation des travaux a été revue avec Géraldine Meyer, directrice de l'URIOPSS.

Les recherches avec l'IREIS

➤ **Le travail éducatif contraint en milieu ouvert dans la prise en charge pénale des mineurs.**

Démarche croisée France-Québec, la recherche a porté sur le suivi des mineurs sous-main de justice, pris en charge en milieu ouvert. Le dossier avait été monté par le délégué général, en charge de la mobilisation et de l'implication des associations intéressées.

Cette recherche a été financée par le GIP, Mission de recherche Droit et Justice, principal financeur, le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, des fonds québécois et des fonds du ministère des affaires étrangères via le consulat de France à Québec.

Quatre laboratoires de recherche y ont contribué : ESPASS-IREIS à Villeurbanne (Catherine Lenzi et Cédric Verbeck), ESO à Rennes (Philip Milburn), Max Weber à Lyon (Bruno Milly), CREMIS au Québec (Nicolas Sallée). Cinq terrains ont été investis : 2 services d'associations membres de l'ERP, le C.H.D. de la Sauvegarde 26 et le service de réparation pénale de l'AGASEF 42; 3 UEMO de la PJJ (Vénissieux, Villefranche et Saint Pierre en Faucigny).

Le rapport de recherche a fait l'objet d'une première diffusion par le GIP début 2020. La journée de présentation qui devait suivre avec toutes les parties prenantes a dû être reportée en 2021.

➤ **« Le triptyque « personne concernée – proche aidant – professionnel.le » dans l'intervention à domicile auprès de personnes handicapées psychiques».**

Ce triptyque fait référence à la notion de triple expertise reconnue dans différents rapports officiels : expérientielle du côté des personnes concernées, domestique du côté des proches aidants et pratique du côté des professionnels. Ce projet a été élaboré suite à un appel à projet de la Fondation Falret qui en assure le financement avec la FIRAH. Cette recherche est menée par le Centre d'Etude et de Recherche Appliquées (CERA)¹, en partenariat avec l'IREIS, l'ERP, le Centre Max Weber (Université Lumière Lyon 2) et le Laboratoire de Changement Social et Politique (Université Paris Diderot).

¹ Le CERA est le département recherche de trois centres de formation en travail social et association : BUC Ressources, centre de formation Saint Honoré, association CEREP Pymontin et son centre de formation le COPES.

L'équipe de recherche est mixte, composée d'un comité de personnes en situation de vulnérabilité psychique, d'un comité de professionnels et d'un comité de chercheurs. Elle est dirigée par Anne Petiau (CERA) et Catherine Lenzi (IREIS), assistée de Marine Maurin, sociologue à l'ESPASS-IREIS.

Cette recherche est menée dans deux régions : en Ile-de-France avec le SAVS Falret et le SAVS Les amis de Germenoy ; en Rhône-Alpes sont impliqués le SAVS et le SAMSAH de GRIM et le SAVS de AMAHC, deux associations membres des Couleurs de l'accompagnement.

Il s'agit de comprendre comment se crée un équilibre (ou non) autour de l'action des professionnels, des proches et des personnes concernées dans l'intervention à domicile. Le projet vise la production de connaissances à partir d'une démarche participative et la création d'outils numériques de formation. Il est intéressant de noter que trois pairs aidants ont intégrés le comité technique et scientifique.

Le comité de suivi s'est réuni le 3.02. Le rapport final sera rendu en 2021.

➤ **Atelier valorisation des travaux de recherche**

Le projet d'organiser des journées de valorisation des travaux de recherche en fonction de thématiques transversales, à commencer par le thème de la prise en charge pénale des mineurs pour mettre en valeur les apports des trois recherches menées (CEF, l'ordre éducatif recomposé, le travail éducatif contraint en milieu ouvert) n'a pu aboutir en 2020.

Les études prospectives

➤ **Atelier encadrement**

Pour rappel, cet atelier a pour objectif de réfléchir l'encadrement à travers l'évolution : des diplômés du travail social ; du contexte qui impacte les fonctions d'encadrement ; des pratiques managériales au sein des associations. La question d'un champ spécifique de formation au travail social est posée, avec d'un côté l'université qui se professionnalise (ex : le master par voie d'apprentissage de la chaire ESS Lyon II) et les écoles de formation qui « s'universitarisent » (« LMDéisation » des diplômés).

Au Québec, tous sont formés à l'université. Le travail social est reconnu comme une discipline, ce qui n'est pas le cas en France.

La séance de travail prévue le 10.03 sur le thème « le renouvellement de l'encadrement » a été reportée.

➤ **Atelier « Parcours »**

Cet atelier est engagé dans une réflexion prospective (problématique, scénarios, leviers) sur l'évolution des organisations et des pratiques eu égard au parcours des personnes accompagnées dans le champ social et médico-social.

Cette question est analysée du point de vue des enjeux de société, des politiques publiques, des professionnalités et des pratiques associatives dans 4 groupes de travail.

Le document de synthèse qui reprend l'essentiel des travaux et notes produites par les différents groupes de travail va faire l'objet de différentes publications et communications (Congrès UNIOPSS, Sénat, séminaires...).

Le CTS a proposé la poursuite de la réflexion engagée au sein de l'atelier en se centrant davantage sur l'évolution des organisations et des pratiques associatives, la professionnalité, l'intelligence collective, les compétences comportementales, l'éthique...

Nouveau thème proposé par le CTS : « s'associer et faire société ».

➤ **« Faire association...faire société » en PACAC**

Des représentants de l'URIOPSS PACAC et des associations membres de l'ERP ont engagé une réflexion prospective sur le thème « Faire association en 2020-2025 ».

Très motivés, les participants ont abordé différentes questions qui sont au cœur de leurs préoccupations, notamment quant au devenir des associations de solidarité.

Comment articuler et concilier une gestion relativement autocentrée et experte avec des pratiques qui favorisent l'intelligence collective, les modes de coopérations tant en interne qu'avec d'autres institutions et acteurs de la société civile pour favoriser le lien social, le vivre ensemble ?

Un document de synthèse élaboré par le délégué général et Géraldine Meyer, directrice de l'URIOPSS a repris l'essentiel de la réflexion menée au cours des différentes réunions et illustrée par différentes notes. Il a été discuté et adopté à la réunion du 23.01, notamment pour orienter la suite des travaux. Plusieurs thèmes ont été retenus : les pratiques des associations et les modes de coopération, la gouvernance, la dirigeance, l'encadrement, les logiques verticales, horizontales, circulaires, les compétences comportementales, l'éthique...tout ce qui favorise ou entrave l'intelligence collective, la créativité, la prise de risque, le plaisir d'être et de faire ensemble...

➤ **Publication de « Retrouver le chemin de l'humain et faire association »**

Le texte rédigé par le délégué général en lien étroit avec Christine Chognot, devait contribuer à la préparation du Congrès de l'UNIOPSS prévu initialement en 2020. Sa publication dans les cahiers techniques de l'UNIOPSS a dû être reportée.

Ce document de synthèse reprend pour partie la démarche prospective de l'atelier Parcours en ARA et celle engagée en PACAC sur le thème « Faire association... faire société ».

Finalement, il sera publié début 2021.

➤ **Projet concernant les mineurs non accompagnés**

Une quinzaine d'associations membres de l'ERP et membres de l'URIOPSS ARA sont parties prenantes. Leurs représentants ont pu exprimer leur sentiment de solitude sur le sujet et la nécessité d'enclencher une dynamique collective en mettant davantage en commun leurs expériences.

Le contexte de création des services au service des mineurs non accompagnés est particulier. Les ouvertures de places se font souvent dans l'urgence. Pour faire face à l'augmentation des besoins ces dernières années, la tendance a été à une baisse progressive du prix de journée.

Par ailleurs, les nouvelles places ont été créées soit par procédure d'appels à projet, ce qui a tendance à mettre en concurrence les associations, soit par des discussions bilatérales entre le Conseil départemental et une association. Cette situation n'a pas favorisé une réflexion plus collective des associations concernées. Ces dernières années, les projets se sont affinés et une expertise commence à se développer au sein des associations.

L'objectif est d'améliorer les prestations en particulier dans le domaine de la santé. Un éventuel rapprochement avec le dispositif d'accueil de l'ARHM sur la Métropole de Lyon et plus largement avec le secteur de la santé mentale est à envisager.

Le co-pilotage est assuré par le délégué général de l'ERP et Flore Chalayer, conseillère technique de l'URIOPSS. Cédric Verbeck, membre du CTS et chercheur à Lyon 2 (Laboratoire Max Weber) est associé à ce travail.

La réunion du 13.03 a permis de préciser les objectifs, l'organisation et la méthode de travail dans le cadre d'un projet de convention.

Evénements, séminaires, colloques

Journée de rentrée sociale de l'URIOPSS PACAC

Le délégué général a participé pour partie à cette journée qui s'est déroulée le 8.10.2019 en visioconférence. Elle a permis de réfléchir « du bon usage de la crise ».

Comme lors des précédentes journées c'est l'occasion de mettre en résonance les réflexions et études de l'URIOPSS et celles de l'ERP.

Missions de conseil et d'accompagnement

Ces missions sont l'occasion de mettre en valeur les travaux de l'ERP, la mise en commun des savoirs et des expériences, et de favoriser leur appropriation par les milieux de pratiques au sein des services gérés par des adhérents de l'ERP.

- En lien avec l'IREIS, le délégué général a accompagné la réflexion de certains cadres du Prado sur leurs pratiques, notamment les 2 et 17.11. Ces réunions ont permis de croiser les apports des travaux menés au sein des ateliers parcours et encadrement de l'ERP.
- Le délégué général a participé à plusieurs réunions les 15.01 et 12.06 au sein de l'association RHESO, membre d'AliA (Vaucluse), concernant un projet de plateforme de services. Ce projet a notamment alimenté notre réflexion en PACA et en ARA sur l'évolution des organisations et des pratiques du secteur associatif. Il est cité en exemple dans le chapitre 8 du cahier technique n° 23 de l'UNIOPSS. Cette plateforme envisage de faire appel à des intervenants sociaux en libéral.
- L'association FenêtreS a également associé l'ERP les 30.09 et 20.10 dans le cadre de la préparation d'un colloque qu'elle envisage d'organiser en 2021 sur le thème du travail social libéral et de l'émergence d'un nouveau type d'acteurs dans les dispositifs de type plateforme de service ou de coopération.

Rapprochement avec le réseau UNIOPSS-URIOPSS

La réflexion engagée et les orientations prises ont fait l'objet de trois notes de travail dont les deux premières ont été adoptées en 2019 par le CA et l'AG.

La troisième a été discutée le 4.03 au sein d'une réunion du CA entièrement consacrée à ce sujet. L'objectif est de développer les coopérations entre le réseau UNIOPSS-URIOPSS et l'ERP, notamment pour mener des études qui répondent aux attentes de chacun des partenaires.

L'ERP garde son autonomie pour mener des travaux qui n'intéresseraient pas le réseau UNIOPSS-URIOPSS et pour, dans un cadre qui se veut suffisamment paisible, serein, amical, préserver les travaux menés des enjeux politiques et stratégiques auxquels sont confrontées les unions et fédérations en charge des intérêts et de la représentation des associations, notamment vis-à-vis des pouvoirs publics.

L'option retenue consiste à rechercher comment associer davantage les conseillers du réseau UNIOPSS-URIOPSS pour développer le co-pilotage et la co-animation des groupes de travail avec un membre de chaque partenaire tel que cela se fait déjà (ex. le projet MNA en ARA ; l'étude prospective en PACAC).

Congrès de l'UNIOPSS « Aujourd'hui, les associations inventent demain... »

Plusieurs réunions les 13, 24.01 et 28.02 ont permis de préparer la table ronde que doit animer l'ERP sur le thème « Le renouvellement des pratiques associatives et l'intelligence collective ». Doivent participer à cette table ronde : Bernard Caubere (Couleurs de l'accompagnement) pour ARA et Anaïs Jacoby (ANEF) pour PACAC.

Perspectives 2021-2022

Les recherches

- **Le travail éducatif contraint en milieu ouvert dans la prise en charge pénale des mineurs**

Le rapport de recherche sera présenté et discuté au cours d'une prochaine rencontre avec les représentants des associations qui y ont participé avant d'être repris dans un séminaire largement ouvert à tous ceux qui peuvent être intéressés par ce sujet.

- **Valorisation des travaux de recherche dans le champ de la justice pénale des mineurs**

Un colloque envisagé fin 2021-début 2022 mettra en valeur les apports des trois recherches menées dans ce domaine (Les centres éducatifs fermés, L'ordre éducatif recomposé, Le travail éducatif contraint en milieu ouvert). Il conviendra de réfléchir la méthode en s'appuyant sur un « tandem » : chercheur ayant une approche de théorie ancrée et discutant praticien-expert.

Seront invités les parties prenantes et plus largement, tous ceux qui sont intéressés par ces travaux de recherche. D'où l'importance de bien définir le mode d'organisation et de communication (présentiel, visioconférence). Cela paraît d'autant plus important que ces travaux de recherche doivent pouvoir nourrir des réflexions plus politiques, pour orienter les dispositifs, les pratiques et la formation professionnelle. On note dans ce domaine un réel déficit de formation adaptée pour les professionnels qui souhaitent travailler auprès des délinquants.

Ce pourrait être l'occasion d'y associer la PJJ et ses pôles territoriaux de formation, de même que la CNAPE.

- **Handicap psychique.**

D'ici fin 2021, le rapport de recherche sera terminé et déposé. Restera à organiser dans un premier temps la restitution aux parties prenantes, puis une communication plus large.

Il est envisagé de créer un module de formation qui s'adressera aux personnes handicapées psychiques, aux aidants, aux professionnels du social et du paramédical, et aux étudiants en formation de travail social, d'intervention sociale et paramédicale.

Les études

- **Atelier encadrement.**

Une nouvelle séance de travail est prévue avec Simon Heichette, docteur en sociologie à l'Université d'Angers. Sa thèse a porté sur "Les cadres salariés du secteur social et médico-social. Quand le managérialisme instrumentalise l'encadrement". Elle aura pour objectif de revenir sur les transformations de l'encadrement depuis les années 2000 dans le champ social et médico-social, et d'en souligner les effets pour les cadres et les praticiens du secteur. Il s'agira en outre de réfléchir sur les significations sociologiques de cette « managérialisation du social » et de ce qu'elle nous dit des formes de prise en compte et de régulation de la question sociale en France aujourd'hui. Elle sera ouverte à l'ensemble des membres du comité technique et scientifique ainsi qu'aux cadres de direction et de proximité des associations membres de l'ERP.

- **Atelier Parcours.**

Suite à la proposition du CTS, le travail engagé les années précédentes au sein de cet atelier va se poursuivre avec une thématique plus large que celle du parcours : « S'associer et faire société ».

Elle s'intéressera à l'évolution des organisations et des pratiques associatives, à la professionnalité, à l'intelligence collective, aux compétences comportementales, à l'éthique...

Aussi, la question des apports des neurosciences dans les milieux de pratiques abordée par l'ancien groupe 3 de l'atelier Parcours, sera-t-elle intégrée dans cette nouvelle séquence.

La composition du groupe de travail va être revue pour associer de nouvelles personnes intéressées par ce thème. Une nouvelle réunion sera organisée le 3.02.2021 pour initier cette nouvelle démarche, préciser les objectifs, la méthode et le programme de travail

Cette nouvelle séquence de travail permettra de finaliser la publication des travaux menés depuis l'origine de cet atelier, en y intégrant notamment le texte issu de la saison 2 (90 pages). Cette nouvelle publication est envisagée pour début 2022. Ce document servira de référence pour préparer différentes communications prévues début 2022 (Congrès UNIOPSS, journée au Sénat, séminaires...).

- **Communauté de pratique concernant les mineurs non accompagnés**

Plusieurs réunions sont prévues en 2021 pour constituer un comité de pilotage avec les adhérents intéressés et prêts à s'engager sur la base de la convention qui leur a été proposée.

Ce comité devra sélectionner les thèmes à réfléchir et arrêter un programme de travail.

Ces réunions seront largement ouvertes aux membres de l'URIOPSS et de l'ERP. L'objectif est d'aboutir à l'élaboration d'un cahier des charges qui précisera les conditions et modalités garantissant un accueil et un accompagnement adaptés aux besoins des mineurs non-accompagnés.

- **Etude prospective en PACAC**

La réflexion menée sur les modes de gouvernance et de dirigeance, l'intelligence collective, l'éthique et les compétences comportementales va se poursuivre avec un groupe de travail recomposé avec d'anciens et de nouveaux participants.

La dynamique enclenchée repose beaucoup sur les motivations fortes de dirigeants d'associations qui, bien que peu disponibles, trouvent un intérêt à confronter leurs pratiques et à partager une vision large des évolutions souhaitables de la vie associative.

Il conviendra de vérifier que les thèmes retenus au cours des précédentes réunions, correspondent bien aux préoccupations et aux attentes des participants.

- **Le rapprochement du réseau UNIOPSS-URIOPSS et de l'ERP**

Les CA devront se prononcer sur le projet de convention qui leur a été soumis.

Outre le renforcement des modes de coopérations prévu dans ce document pour la période à venir, ce document présente en annexe les principales réalisations de la période 2019-2020 et les objectifs de la période 2020-2021, ce qui donne une certaine lisibilité aux travaux menés de concert.

- **Congrès de l'UNIOPSS « Aujourd'hui, les associations inventent demain... »**

Le report de cet événement en 2022 nous amènera à reprendre et à poursuivre le travail de préparation engagé précédemment avec les intervenants à la table ronde, pour être au plus près des attentes des responsables de l'UNIOPSS qui préparent ce congrès.

- **Missions d'appui, de conseil et d'accompagnement**

L'ERP répondra aux demandes qui lui seront adressées dans la mesure où les interventions à envisager permettront de faire profiter les milieux de pratiques de ses travaux et productions.

En prévision, la participation à la réflexion du CA de l'association, La Bourguette, qui œuvre dans le champ de l'autisme. Cette association devrait prochainement adhérer à l'ERP.

○ **Nouveaux thèmes proposés par des adhérents**

Un petit groupe a été constitué avec des adhérents qui souhaitent réfléchir au sein de l'ERP les trois thèmes suivants : accompagnement social, action éducative et santé, notamment santé mentale ; délaissement parental quand les enfants sont placés ; réseaux sociaux et prostitution
Les réunions à venir permettront de préciser les attentes et la méthode de travail.

Un grand merci à vous tous

A vous qui participez à la mise en commun de nos savoirs et expériences pour accompagner les évolutions en cours, et ainsi, mettre en valeur la réelle capacité des milieux de pratique à penser, piloter et accompagner le changement au service des personnes en situation de vulnérabilité et de la collectivité.

Mention spéciale à Laure qui a grandement facilité ma tâche de par sa disponibilité, ses compétences et sa gentillesse.

Merci également à Géraldine et à Natalia ainsi qu'à leur équipe, qui mettent tout en œuvre pour m'aider à remplir au mieux les missions qui me sont confiées.

Grâce à la contribution de l'ensemble des membres de l'ERP et à la mise à disposition de personnels et de moyens par différentes unions et associations nous pouvons mener à bien le programme de travail préparé par le Comité technique et scientifique et arrêté par le Conseil d'administration dont je remercie également les membres pour leur engagement à mes côtés et leur bienveillante attention.

Le délégué général

Yves DARNAUD